

LE CHERCHEUR

REVUE ÉCLECTIQUE

VOL. II.

1^{ER} JUILLET 1889.

No. 21.

LE SOUVENIR

Discours prononcé par l'abbé Pelgé, vicaire général de Paris, à la distribution des prix de l'Institution Saint-Vincent, à Sens, le 28 juillet 1888.

Mesdames,

Messieurs,

Mes chers amis,

Le sentiment que j'éprouve le besoin d'exprimer, en prenant la parole dans cette enceinte, est un sentiment de profonde et vive gratitude pour le digne Supérieur de l'Institution Saint-Vincent. En m'appelant à l'honneur de présider cette cérémonie, il m'a ménagé une double joie, je ne saurais assez le remercier.

La première est de pouvoir m'acquitter d'une dette, que mon cœur regarde comme sacrée. Il est vrai, la plupart des maîtres éminents qui dirigeaient cet établissement quand j'avais le bonheur d'en faire partie, ne sont plus. Le Dieu qu'ils ont si loyalement servi pendant toute leur existence, les a rappelés près de Lui ; en ce moment ils jouissent de la récompense qu'ils ont vaillamment conquise, en dépensant, au service de l'enfance et de la jeunesse, un dévouement sans bornes et des talents qui n'étaient pas un secret pour personne.

Ils ne sont plus....., mais ils ont des successeurs dont j'entends louer la sage et ferme direction ; des successeurs qui, par la forte impulsion qu'ils ont su donner aux études, ont mis Saint-Vincent à la hauteur des meilleurs établissements universitaires. A ces dignes successeurs, c'est-à-dire, à vous, mes Pères, qui mettez tant de cœur à conserver, dans la mesure possible, les traditions des maîtres vénérés qui vous ont précédés ; à vous, dont la délicatesse ne cesse de chercher des occasions de rappeler leur souvenir ; à vous, j'exprime avec bonheur la vive, profonde, inaltérable gratitude que j'éprouve pour l'éducation que j'ai reçue dans cette maison bénie..... et, je n'en doute pas, quand je parle ainsi, bien des cœurs dans cette assemblée me font écho.

Une autre joie, dont je vous suis également redevable, Monsieur le Supérieur, c'est de me trouver, pendant quelques instants que j'estime très précieux, au milieu de cette belle couronne d'élèves de Saint-Vincent. Parmi eux, j'en distingue qui sont mes aînés, et qu'autrefois, quand j'étais enfant, nous ne considérions qu'avec respect, je dirais même, qu'avec un saint tremblement. D'autres, ont été mes camarades. Enfin, devant moi, j'ai la génération nouvelle, cette génération qui est

l'espoir de la Patrie, qui bientôt sera la France. A tous j'adresse du meilleur de mon cœur le plus affectueux, le plus fraternel salut.

Je dis : *fraternel*, car il est bon que nos jeunes frères apprennent, s'ils ne le savent pas encore, que, quand on a le bonheur d'être élevé dans une maison comme celle-ci, il s'établit, entre tous ceux qui en font partie, un lien très doux et très fort ; non pas un de ces liens, comme en créent les caprices du hasard, qui se rompent aussi vite qu'ils se forment, mais un lien de douce fraternité, qui dure autant que la vie, qui se perpétue même au delà du tombeau ; un lien de telle nature que quand plus tard on se rencontre dans la vie, on éprouve le même bonheur que des parents qui se revoient après une longue séparation ; un lien de telle nature que, plus tard, le souvenir des murs qui nous ont abrités, des maîtres qui ont dirigé nos premiers pas, des camarades qui ont vécu avec nous, a un charme qui dépasse tout ce qu'on peut concevoir.

Que dis-je ? Je me trompe, on peut se faire une idée de ce charme. Je vais même essayer de vous le prouver, en vous entretenant, si vous voulez bien le permettre, du SOUVENIR.

Ce sujet est étendu, mais je le restreindrai ; je me limiterai dans le champ qu'ouvrent devant moi deux devises, qui sont chères aux enfants de Saint-Vincent, l'une, *Olim meminisse juvabit* [1], qui est celle de notre Association amicale des Anciens Elèves ; et l'autre, *Suaviter et fortiter* [2], qui couronne si gracieusement l'écusson de votre Institution.

La première exprime admirablement le caractère propre de notre chère Association : elle en fait pressentir les joies et en laisse deviner les précieux avantages. La seconde dit, d'une manière également parfaite, comment vos maîtres, si habiles dans l'art de former la jeunesse, entendent l'éducation ; comment surtout ils cherchent à s'acquitter de leur grande et noble mission. *Suaviter et fortiter*, la douceur et la fermeté, voilà pour eux le moyen, ou mieux, le secret de faire des jeunes gens qui leur sont confiés, des *hommes*, mais des hommes vraiment dignes de ce nom, des hommes qui soient l'honneur de leur pays et la joie de l'Eglise.

I

Parlons donc du souvenir. Ai-je besoin d'en donner une définition ? Non, évidemment. Chacun comprend ce que signale ce mot.

Qui a jamais songé à demander ce qu'était l'espérance ?

Que fait le laboureur, quand, de sa main la plus habile, il sème des grains de froment dans les sillons qu'il a creusés ? Il espère une abondante moisson.

Quel sentiment inspire le négociant qui, après avoir mûrement calculé toutes les chances d'une affaire, l'entreprend et la poursuit avec une infatigable ardeur ? C'est l'espérance du succès.

(1) *Un jour il sera bien agréable de se souvenir.*

(2) *Avec douceur et avec force.*

Pourquoi le guerrier, sur le champ de bataille, affronte-t-il mille dangers, s'expose-t-il bravement à la mort ? C'est parce qu'il espère pour sa patrie le triomphe.

De même que l'espérance, le souvenir, il faut bien le reconnaître, est le lot de notre humanité ; il est familier à chacun de nous.

L'Académie peut le définir : *une impression, une idée que la mémoire conserve de quelque chose*. Mais il n'est personne qui ne sache, avant même qu'il ait consulté le dictionnaire de l'immortelle Assemblée, ce que c'est que ce souvenir ; il n'est personne qui ne se souvienne.

Par le souvenir, nous vivons dans le passé, tandis que, par l'espérance nous franchissons les limites du temps présent et pénétrons dans le domaine de l'avenir.

Avec l'espérance nous jouissons, comme par anticipation, d'un bien, d'une joie, d'un bonheur que nous désirons, mais qui peut-être ne seront jamais notre partage.

Avec le souvenir, nous jouissons aussi, mais nous pouvons également souffrir, suivant que les choses que nous nous rappelons ont été pour nous une source de joie ou de tristesse.

Etrange et douloureuse condition de notre existence sur la terre ! Ici-bas, où notre vie se compose essentiellement d'instantants qui se succèdent les uns aux autres avec une rapidité effrayante, nous sommes, à chaque moment, placés entre le passé et l'avenir, entre un souvenir et un sentiment d'espérance ou de crainte. C'est à peine si nous avons le temps de prendre conscience, de jouir de l'instant présent ; il passe comme l'éclair : ce qui, peu auparavant, se présentait à nous avec le charme de l'espérance, n'est réalité qu'un instant et s'enfuit aussitôt ne nous laissant que le souvenir.

Au ciel seulement, où le temps, c'est-à-dire la succession, n'existera pas ; où il n'y aura plus ni jours, ni mois, ni années ; au ciel seulement, où nous serons établis dans un état permanent qui ne finira jamais, ces alternatives d'avenir et de passé, de joie et de tristesse, d'espérance et de souvenir auront complètement disparu. Alors, nous jouirons [dans toute l'acception de ce mot], nous jouirons de Dieu ; nous savourerons notre bonheur, sans préoccupation aucune de l'avenir, sans souci aucun du passé.

De ce qui vient d'être dit, il est facile de conclure que l'objet du souvenir est tout ce qui compose notre passé, que ce soit une parole, une pensée, un sentiment, une action ; que ce soit un bien ou un mal.

Seulement, quand il s'agit de ce dernier, c'est-à-dire du mal, il est à remarquer que le souvenir est très dangereux.

S'agit-il, en effet, d'un mal qu'on a commis, s'en souvenir avec complaisance, c'est s'exposer, en se rappelant la jouissance goûtée, à provoquer le désir de la savourer de nouveau ; c'est, hélas ! exposer sa vertu à un nouveau naufrage.

Il est presque aussi dangereux de se souvenir d'un mal qu'on nous a fait ; car, si on a l'âme vindicative, il n'est pas impossible que, par le souvenir, on ne soit entraîné à de déplorables excès.

Mais ce sont là deux aspects sous lesquels, si vous le permettez, nous ne considérerons pas le souvenir : j'ai hâte de vous parler de sa douceur et de sa puissance.

II

Qui donc oserait mettre en doute les charmes du souvenir, lorsque l'Esprit-Saint lui-même, dans un des livres de l'Ancien Testament, n'hésite pas à comparer la mémoire d'un roi, resté célèbre par sa sagesse, à un parfum délicieux, composé par un habile parfumeur : *Memoria Josie in compositione odoris facta, opus pigmentarii* ? L'auteur sacré va même plus loin, et, dans le verset suivant, il dit : *In omni ore quasi mel indulcabitur ejus memoria, et ut musica in convivio* ; " pour tous le souvenir de Josias sera doux comme un rayon de miel et suave comme un concert harmonieux pendant un festin. "

Il est une autre autorité, qui, je n'en doute pas, aura un grand poids pour une assemblée aussi choisie, aussi amie des belles-lettres que celle que j'ai sous les yeux, je veux parler de Virgile. N'est-ce pas cet incomparable poète, qui a exprimé le sentiment universel sur le souvenir quand il a dit :

Olîm meminisse juvabit ?

Que de délices, en effet, nous goûtons, quand l'âme jouissant d'une quiétude parfaite, nous nous laissons agréablement bercer par le souvenir, prenant plaisir à nous arrêter sur telles et telles circonstances de notre vie, qui nous ont apporté joie et bonheur ! Que de douceurs !

Est-ce à dire que si à ce calme, à cette quiétude, succède tout à coup la tempête, le souvenir aura perdu de ses charmes ? Oh ! non, car pour l'âme qui est aux prises avec l'épreuve, le souvenir n'a pas moins de suavité.

En voulez-vous la preuve ? Considérez cette mère éplorée, à genoux auprès du lit de son fils qu'une mort cruelle vient de ravir prématurément à son affection.....Ou bien encore, considérez ces enfants et petits-enfants rangés, tout en pleurs, autour du lit funèbre d'une mère et d'une aïeule, tendrement aimée....., que font-ils ? Ah ! sans doute, ils pensent au ciel, où ils espèrent un jour retrouver ces êtres chéris : surtout ils *se souviennent* ! Le seul adoucissement à leur douleur consiste à se rappeler les circonstances où ces êtres, tant regrettés, ont plus particulièrement manifesté leur bonté, leur tendresse, leur dévouement... A mille riens, dont s'est composée leur vie, s'est attaché un souvenir ineffable qui, en ce moment, charme ceux qui restent sur la terre et les console.

Citerai-je un autre exemple ?

Transportez-vous par la pensée sur ce navire que la tempête vient de désemparer, et qui vogue à l'aventure, triste jouet des flots en furie. Pénétrez à l'intérieur. Voyez-vous ce pauvre matelot ; seul, il survit à l'équipage. Il a lutté tant qu'il a pu contre l'élément liquide : maintenant il est épuisé ; il a perdu toute espérance ; il n'attend plus que la mort. Approchez-vous doucement de lui et demandez lui ce qu'il désire : voici, j'en réponds, ce qu'il vous dira : Oh ! merci, ange consolateur,

veuillez auprès de ma pauvre mère, et dites-lui que jusqu'à la fin j'ai fait loyalement mon devoir ; dites-lui que ma dernière pensée est pour elle ; dites-lui que le dernier battement de mon cœur sera pour elle et pour le Dieu qu'elle m'a appris à aimer..... Pauvre maletot ! à cette heure suprême, sa seule consolation est dans le souvenir.

Et pour le prisonnier, qu'est-ce qui adoucira les longues heures de captivité ? qu'est-ce qui lui rendra moins horrible sa triste cellule ? C'est le souvenir. Par le souvenir il s'élançait loin de ces sombres murailles ; il se transporte au milieu des siens, il fait revivre les moments délicieux où jadis il a savouré à loisir les douceurs de la famille ou de l'amitié. Ah ! du moins, pendant qu'il se souvient, il oublie et la solitude et l'horreur de son affreux cachot.

O souvenir que de douceur donc tu es la source ! que de charmes tu portes avec toi ! Que je voudrais que de toi, comme de l'espérance, on dit que tu es la *vie du cœur*. Par elle en effet, notre cœur vit de l'avenir ; mais par toi, ô souvenir, notre cœur vit délicieusement du passé !!!

III

Les douceurs du souvenir ne sont plus pour nous une égnime. Mettrions-nous plus en doute sa *puissance* ?

Non assurément, car elle est également incontestable.

Tous le savent, chacun a des devoirs à remplir vis-à-vis de Dieu, vis-à-vis de son prochain. Mais ce que beaucoup ne connaissent pas, c'est la *puissance* dont jouit le souvenir pour nous aider à accomplir consciencieusement ces obligations.

Voici un jeune homme, au cœur reconnaissant, à l'âme généreuse, qui, il y a dix ans, est sorti d'un de nos établissements chrétiens. Il s'est vu tout d'un coup jeté seul sur la mer orageuse du monde, seul au milieu de mille écueils plus dangereux les uns que les autres, seul aux prises avec toutes les tempêtes que soulevaient dans son cœur de vingt ans les séductions qui surgissaient sous chacun de ses pas. Eh bien ! il est resté fidèle à son Dieu ; ou, si par malheur, il a failli un instant, ce n'a été que pour se relever avec un nouveau courage, et pour lutter avec plus d'énergie que jamais contre les flots des passions déchaînées contre lui... À quelle cause faut-il attribuer cette victoire ? Au souvenir. Oui, il s'est souvenu de son éducation première, il s'est souvenu des promesses solennelles faites le jour de sa première communion au Dieu qui a réjoui son enfance et sa jeunesse ; et c'est ce souvenir qui l'a rendu, pendant dix ans, plus fort que tous les ennemis de son salut.

Quelle est la puissance du souvenir, demandez-le à ce père, qui doit pourvoir aux besoins d'une nombreuse famille. Pourquoi ces veilles, pourquoi ces fatigues, pourquoi ces peines de toute sorte, pourquoi, à certaines époques de crise douloureuse, comme en subit parfois le commerce, tous les sacrifices qu'il s'impose, plutôt que de se départir une seule fois des principes de loyauté qu'il a toujours suivis ? Pourquoi ? Parce qu'il se souvient du nom qu'il porte, de ce nom qu'il a reçu de ses aïeux parfaitement intègre, et qu'il veut léguer à ses enfants entouré de la même auréole d'honneur.

La puissance du souvenir ! oh ! qu'elle apparaît avec éclat dans la conduite de ce jeune guerrier, qui, pendant la bataille, a la garde du drapeau. S'il supporte tant de fatigues, s'il affronte tant de dangers, si tant de fois il s'expose bravement à la mort, à quel mobile obéit-il ? Est-ce pour obtenir quelque distinction militaire ? est-ce par un motif de pure vaine gloire ? Oh ! loin de nous, bien loin de nous de telles suppositions ; elles seraient puérides si elles n'étaient souverainement injurieuses pour un cœur chevaleresque. Mais alors, direz-vous, quelle est donc la raison de tant d'abnégation, de dévouement, de bravoure ? C'est le souvenir. Il se souvient, ce digne et généreux guerrier, qu'à ses maîtres dans l'art des combats il a ouï dire que le drapeau c'est l'honneur d'un pays, que dans les plis de ce drapeau, si lacéré qu'il soit par les projectiles ennemis, vit frémissante l'âme de la patrie, et dans ce souvenir il puise une force que rien ne peut dompter ; dans ce souvenir il trouve le secret d'un héroïsme souvent aussi sublime qu'il est ignoré.

Je ne cite pas de noms. Si vous en désirez, mes chers amis, je ne serais pas embarrassé, je l'avoue, pour en trouver. Je n'aurais qu'à ouvrir les Annales de l'Institution Saint-Vincent. Toutes les carrières, vous le savez, se sont ouvertes devant vos aînés. Dans toutes ils se sont distingués ; les uns, dans la magistrature, par leurs talents et leur intégrité ; les autres, dans le commerce et l'industrie, par leur loyauté et leur intelligence des affaires ; ceux-ci, dans les sciences, par les progrès qu'ils leur ont fait faire : ceux-là, sous les drapeaux, par la valeur dont ils ont fait preuve. Partout, vos aînés ont marqué leur passage. Me demandez-vous pourquoi ? je ne puis répondre que par ces mots : *Ils se sont souvenus !!!*

Comme eux, mes chers amis, souvenez-vous.....

Je ne veux pas dire que la vie de collège n'a que des charmes : je reconnais, au contraire, qu'elle a ses petites misères, ses tribulations, surtout au début. La première fois qu'on entre, tout paraît si triste ! Le cœur a tant de peine à oublier et les caresses d'une aïeule tendrement aimée, et les encouragements d'un père parfaitement bon, et les baisers d'une mère chérie, ces baisers si doux le soir au coucher, si doux le matin au réveil ! Tous ceux qui nous entourent, maîtres et élèves, nous sont si à charge !!!

Peut-être, mes chers amis, avez-vous connu ces désolations de l'entrée au collège ; peut-être même alors vous êtes-vous crus les plus malheureuses des créatures. Et cependant que votre sort était heureux, comparé à celui des élèves des terribles collèges d'autrefois dont l'auteur des *Solitudes* a dit :

On voit dans les sombres écoles
Des petits qui pleurent toujours.

.....

Ils frissonnent sous l'œil du maître,
Son ombre les rend malheureux.

.....

Tout leur est terreur et martyre :
Le jour, c'est la cloche ; et, le soir,
Quand le maître enfin se retire,
C'est le désert du grand dortoir.

La lueur des lampes y tremble
Sur les linceuls des lits de fer :
Le sifflet des dormeurs ressemble
Aux vents sur les tombes, l'hiver ;

Pendant que les autres sommeillent,
Faits au coucher de la prison,
Ils pensent au dimanche, ils veillent
Pour se rappeler la maison.

Ils songent qu'ils dormaient naguère
Douillettement ensevelis
Dans les berceaux et que les mères
Les prenaient parfois dans leurs lits.

O mères, coupables absentes,
Qu' alors vous leur semblez loin !
.

Mais, toutes ingrates que vous êtes,
Ils ne peuvent vous oublier,
Et cachent leurs petites têtes,
En sanglotant, sous l'oreiller (1).

Quel tableau ! quelle peinture !! A ces traits vous êtes-vous reconnus, mes chers amis ? Oh ! non, l'accueil, que vous avez trouvé ici, a été si paternel ! Malgré les petites tristesses des premiers jours, votre cœur s'est si vite dilaté !! Je n'en doute pas, si vous aviez à nous faire part de vos impressions, vous n'adopteriez pas le langage de l'auteur des *Solitudes* ; vous préféreriez nous dire avec Lamartine, parlant du second collègue où le plaça sa pieuse mère :

“ Je ne retrouvai pas là ma mère, mais j'y retrouvai Dieu, la pureté, la prière, la charité, une douce et paternelle surveillance, le ton bienveillant de la famille, des enfants aimés et aimants, aux physionomies heureuses... Un esprit divin semblait animer du même souffle les maîtres et les disciples. Toutes nos âmes avaient retrouvé leurs ailes et volaient d'un élan naturel vers le bien et vers le beau. Les plus rebelles eux-mêmes étaient soulevés et entraînés dans le mouvement général. C'est là que j'ai vu ce qu'on pouvait faire des hommes, non en les contraignant mais en les inspirant. Le sentiment religieux qui animait nos maîtres nous animait tous. Ils avaient l'art de rendre ce sentiment aimable et sensible et de créer en nous la passion de Dieu. Avec un tel levier, placé dans nos propres cœurs, ils soulevaient tout Ils commencèrent par me rendre heureux ; ils ne tardè-

(1) ŒUVRES DE SULLY PRUDHOMME, *Première Solitude*.

“ rent pas à me rendre sage. La piété se ranima dans mon âme. Elle devint le mobile de mon ardeur au travail. ”.

Oui, tel est le témoignage que vous rendriez de vos maîtres, si vous étiez interrogés. Comme ceux de Lamartine, ils ont une si haute idée de leur mission ! Ils s'en acquittent si parfaitement !

Pour eux, élever la jeunesse, c'est d'abord la faire naître à la vie de l'esprit, et lui inculquer toutes les connaissances qui donnent accès aux diverses carrières ; c'est ensuite favoriser chez leurs élèves l'épanouissement des vérités de la foi : c'est chercher à établir dans leurs âmes des convictions religieuses profondes, qui, bien loin de s'affaiblir avec les années, aillent toujours s'affermissant davantage ; enfin, c'est travailler à leur inspirer un amour passionné pour le devoir, mais pour le devoir accompli sans faiblesse comme sans ostentation.

Tel est le but que vos dignes et vénérés maîtres souhaitent vivement atteindre. Puisse leur vœu se réaliser pour chacun de vous ! Et, suivant le beau vers du poète Malherbe :

“ Les fruits auront passé les promesses des fleurs : ”

puissent, pour chacun de vous, les succès dépasser les espérances !

D'ailleurs, remarquez-le bien, mes chers amis, il ne tient qu'à vous qu'il en soit ainsi ; je vous ai donné le secret :

SOUVENEZ-VOUS !!!

Souvenez-vous des années que vous aurez passées dans cette chère maison ; souvenez-vous des leçons et des conseils qui vous y auront été donnés ; souvenez-vous des grands exemples de vertu que vous aurez eus sous les yeux. Dans ces souvenirs vous trouverez force et douceur. A vos heures de loisir, ces souvenirs vous feront goûter les plus suaves délices, *Olim meminisse juvabit* ; au moment de l'épreuve, ils en adouciront l'amertume (*suaviter*), ils vous consoleront ; et, quand sonnera pour vous l'heure de la lutte, ils vous armeront de force et de courage (*fortiter*) ; au besoin, ils sauront faire de chacun de vous, quelle que soit d'ailleurs votre carrière, des héros du devoir.

O enfants de Saint-Vincent, souvenez-vous..... souvenez-vous toujours..... ; grâce à ce culte du *souvenir*, vous serez toujours de parfaits citoyens et des chrétiens non moins parfaits. Toujours vous serez l'honneur de Saint-Vincent, l'honneur de la France, l'honneur de notre sainte mère l'Église !!!

ENFANTS ET MERES

Bebé dessine

J'ai souvent interrogé l'énigme de l'enfant, du tout petit, porté au bras, dont les yeux viennent seulement de se débarrasser de cette buée bleuâtre, de ce vague, comme un souffle sur un miroir, qui le fait aveugle deux mois. A part ses heures de repas ou de sommeil, a-t-il le semblant d'une pensée, d'un sentiment rudimentaire ? Non, il regarde, il regarde seulement. Toutes ses facultés intelligentes, concentrées en

une seule s'appliquent à faire entrer en lui la nature qui l'environne et l'émerveille, le contour des choses et l'expression des visages ; et sa petite main potelée au bout de la manche toujours trop courte suit invariablement le mouvement des prunelles ; curieuse, désirante, maladroite, elle s'élançe. se cramponne, ignorante des obstacles et des perspectives, effeuille l'arbre qu'elle veut carasser, détruit la fleur, se heurte dans un élan mal calculé à la glace qui la reflète.

Eh bien ! les dessins de Bébé, les premières lignes qu'il essaie de tracer, rappellent ce réveil simultané de ses yeux et de son geste ; il voit bien et beaucoup, mais sans les problèmes de la vision. Quelle joie, le crayon de couleur aux doigts et la chaise minuscule devant la table pareille, quelle joie pour lui de s'installer à une grande feuille blanche, ou mieux aux marges de quelque livre qu'il balaie de ses cheveux blonds, et de s'appliquer à l'image rêvée.

Le front attentif, le souffle court, Bébé dirige sa main de travers, s'active, tire des lignes et des zigzags : voici des lettres de fantaisie, voici la maison aux fenêtres multiples, les arbres sur le toit et les bons hommes qui dépassent le premier étage, et les profils où Bébé marque deux yeux, l'un visible, l'autre qu'il devine. Cette divination qu'il ne sépare pas de son dessin le porte à retourner la feuille illustrée, pour y chercher le dedans, l'intérieur, le dessous des choses. Cela, c'est le mystère de l'image, le désir de l'inconnu, que contente si singulièrement la bimbeloterie religieuse avec ses fleurs en papier de riz, s'entr'ouvrant sur une Assomption, ses martyres fermés d'une croix ou de portes dorées à deux battants sur le Paradis. Mais le crayon s'écrase en essais maladroits, résiste, se brise à la fin : des miettes sur des hiéroglyphes. L'enfant retourne aux joujoux, désolé. Il y a si loin de son rêve à l'exécution, tant d'efforts perdus entre ses yeux observateurs et son doigté primitif.

Ses pages d'écriture lui valent au commencement les mêmes peines, les mêmes déconvenues ; les bâtons alignés en soldats indociles, les *o* comme des ballons secoués par le vents, et les *i* avec leurs rangées de points en semis sur la page épuisent la patience courte, l'application du pauvre écolier. Le tablier noir, le petit sarrau à l'encre en voit de belles : la plume, à tout instant essuyée, perd l'adresse de sa pointe, lance des pâtés alentour. Le beau cahier qui était une tentation au travail, à la science nouvelle, rebute bientôt par son aspect sali, gâché d'apprentissage. Maman prend bien de temps en temps dans la sienne cette petite main noire et découragée, la guide, l'affermi, tout en se méfiant de son anglaise à elle, qui n'est pas une écriture d'homme ; et les modèles lui donnent du mal, je vous assure.

Elle se souvient alors de ses leçons du temps passé et de ce vieux professeur coiffé à l'oiseau qui enseignait l'écriture par le rythme et disait, comme à un cours de piano : "*Une, deux ; une, deux,*" pour conduire la main. Cela se passait dans une classe aux grandes fenêtres verdies par les platanes du jardin, sur tout un rang de pupitres où une douzaine de jeunes filles uniformément vêtues, les cheveux en nattes, traçaient en mesure des sentences morales : "*Paresseux, allez à la fourmi... Ne remettez jamais au lendemain...*" Bébé écrira bien les mêmes lignes, mais il ne comprend pas "*Une, deux ;*" il trouve que son oreille n'a rien

à faire là-dedans, et il a bien raison ; toujours l'œil et la main liés, mais inégaux, l'un déjà si juste et savant, l'autre gauche, parce qu'elle est mécanique et qu'il lui faut du temps pour mettre en mouvement toutes ses petites jointures encore empâtées et inhabiles, toute cette adresse latente qui frémit au bout des doigts, où s'agiteront plus tard l'activité, le goût au travail, l'émoi artistique, Bébé le pressent bien, et c'est ce qui fait sa hâte impatiente. Il y a là toute une période de pratique, de mise en œuvre.

Enfin les lignes s'égalisent, les lettres se redressent, s'écartent, s'installent ; et je les compare aux dents de Bébé qui, vers cet âge de six ans où il écrit, remuent, tombent, pointent et poussent avec des hésitations, des retards qui les empêchent de s'aligner, de grandir, trop nombreuses dans leur place étroite où elles font ce joli tumulte blanc et rose qui est le dernier signe de la petite enfance.

MME ALPHONSE DAUDET

CARNET D'UN CURIEUX

MÉLANGES ARCHÉOLOGIQUES—L'UNIVERSITÉ ET L'ÉCOLE DE MÉDECINE DE PARIS

La moitié de la rue du Fouarre va bientôt disparaître sous la pioche des démolisseurs.

On sait que c'est dans cette rue du Fouarre que l'Université, sortie du cloître trop étroit de Notre-Dame, vint s'installer au moyen âge.

Dans un cartulaire de sainte Geneviève, on lit qu'en 1202, Mathieu de Montmorency, seigneur de Marly, et Mathilde de Garlande, sa femme cédèrent à divers particuliers, moyennant redevance, une vigne appelée Clos de Garlande, à la charge par eux d'y bâtir des maisons ; bientôt furent construites les rues du Fouarre, Galande, des Trois-Portes, Jacinthe et des Rats, aujourd'hui de l'hôtel Colbert.

En 1260, la première de ces rues s'appelait rue des Ecoliers, en 1264, rue des Ecoles ; comparée à la rue des Ecoles actuelle, il faut convenir qu'elle fait triste figure. Il est vrai de dire qu'elle avait une autre physionomie au moyen âge, vu que les bâtiments qui la bordent actuellement ont à peine un siècle d'existence.

Vers l'an 1300, c'était la rue au Feurre. Cette dénomination, qui en vieux langage signifiait paille, avait été donnée à cette rue parce que les écoliers étaient assis sur de la paille en prenant leurs leçons. Le pape Urbain V approuva cette coutume en 1366, laquelle, selon lui, devait leur imprimer un grand esprit d'humilité ; voici ses paroles :

Scolares audiendas suas lectiones, sedent in terra coram magistris, non in sedibus elevatis a terra, ut occasio superbice juvenibus non detur.

Cet usage n'était pas particulier aux écoles ; on sait qu'anciennement les églises étaient jonchées de paille fraîche et d'herbes odoriférantes, surtout les jours de grandes fêtes, et, en particulier, à la messe de minuit.

Cet usage de la paille dans les écoles fit donner à cette rue le nom de rue du Fourre, puis, par altération, celui de rue du Fouarre.

En 1358, cette rue fut fermée à chaque extrémité par une porte pendant la nuit, pour empêcher les malfaiteurs et les filles de mauvaise vie de s'y introduire. Plus tard, vers 1535, l'accès en fut interdit aux voitures, pendant le jour, aux heures des leçons. Le roi Jean, en 1362, pour subvenir à la dépense de ces diverses fermetures, assigna sept arpents de bois dans la forêt de Fontainebleau.

Pendant près de six siècles, il n'y eut rue du Fouarre que professeurs et élèves. Elle est surtout célèbre dans les écrits de Dante, de Pétrarque, de Boccace, de Papire Masson, de Rabelais, etc. Les plus éminents professeurs des siècles passés y donnèrent leurs leçons ; on y entendit Albert-le-Grand, Roger Bacon, Pierre d'Espagne, etc., etc.

Buridan, aussi célèbre par son âne que par son enseignement, logeait au no 17 de la dite rue. Illustre partisan de l'école des nominalistes, il était maître de philosophie ; mais persécuté par ses adversaires les réalistes, il passa en Allemagne et fonda l'Université de Vienne.

Abélard professa, dans la rue du Fouarre, à plus de vingt mille élèves, réunis successivement autour de sa chaire, et assis sur la paille. Aussi célèbre par ses infortunes et sa liaison avec Héloïse, son élève, la future abbesse du Paraclet, que par ses luttes à l'école de Notre-Dame et à l'abbaye de Saint-Victor avec le savant archidiacre, depuis évêque de Chalons, Guillaume de Champeaux, Abélard est considéré comme le véritable fondateur du rationalisme moderne. Son nom est demeuré l'un des plus populaires de notre histoire théologique et littéraire.

Le célèbre Duns-Scot, bien qu'il fût docteur de l'Université d'Oxford, professa aussi rue du Fouarre.

Le non moins célèbre Brunetto Latini, victime des dissensions politiques qui désolaient l'Italie sa patrie, sous le nom de Guelfes et de Gibelins, vint aussi à Paris et y vécut 24 ans. Il professa la philosophie et les lettres, rue du Fouarre, et y eut, dit-on, pour élève, le plus fameux de ses compatriotes, exilé comme lui, et surnommé Dante.

Pourquoi ne citerais-je pas encore le nom d'un autre professeur célèbre et immortalisé par Dante lui-même dans sa *Divine comédie*.

Il y parle en effet de l'éternelle lumière de Sigier, qui professant dans la rue du Fouarre, mit en syllogismes d'importantes vérités.

Voici ses paroles :

Essa e la luce eterna di Sigiéri
Che leggendo nel vico degli strami,
Sillogizzo invidiosi veri.

Divina Commedia

Canto. X. P. 136, Paradiiso

Comme on peut le remarquer, Dante place Sigier dans son Paradis, tandis que Brunetto, cité plus haut, son compatriote malheureux et exilé comme lui, et aussi son professeur, rue du Fouarre, il le place en Enfer, et dans la zone la plus ignominieuse. Pourquoi donc cette différence de traitement entre Sigier et Brunetto ? Quelle que soit

la réponse, on est heureux de voir Dante, donner ici un démenti à l'opinion admise universellement, savoir qu'il haïssait les Français.

On s'est souvent posé plusieurs questions au sujet de la présence de Dante à Paris, et qui sont restées jusqu'à ce jour sans réponse vraiment satisfaisante, les voici : Dante est-il venu à Paris ? à quelle époque ? Est-ce avant ou après son exil ?

Quelques mots de réponse :

1. Jean de Serravalle, évêque de Fermo en 1416, dit dans son commentaire sur Dante, qu'il fut bachelier dans l'Université de Paris et y fit tous les actes pour le grade de docteur, l'argent lui manqua pour les frais de réception. Il pouvait donc dire en rencontrant quelque vieux condisciple : *simul fuimus in Garlandia*. Selon le même auteur, Dante serait passé dans la grande Bretagne et aurait résidé quelque temps à Oxford.

Rivarol, Jean Villani, Benvenuto d'Imola et Bocacé sont du même sentiment. Ce dernier dit que Dante vint à Paris et y soutint des thèses qui tenaient du prodige. Il proposa même de dissertar sur douze sujets différents, en énonçant sur chacun d'eux le pour et le contre.

Tiraboschi affirme que Dante est venu à Paris. Pétrarque n'est pas moins affirmatif. C'est là qu'il devint un théologien parfait *Theologus Dantes, nullius dogmatis expers*. La *Divine Comédie* a été en effet comparée à la somme théologique de saint Thomas.

J. Ampère, qui a publié en 1859 un chapitre important sur Dante, intitulé : " Voyages dantesques ", ne dit rien de son voyage à Paris. Il cite, avec détails, les différentes villes italiennes où il aurait résidé, et pense que c'est dans ces villes et les sites qui les environnent qu'il aurait trouvé les plans ingénieux qui frappent à un si haut point l'imagination dans son poème. Il a laissé à d'autres le soin de compléter son travail, en y ajoutant le voyage de Dante à Paris ! Quoiqu'il en soit, il est à peu près certain que Dante est venu à Paris.

Cette opinion est admise par l'universalité des savants français qui lui ont érigé naguère une statue dans le voisinage du Collège de France.

2. A quelle époque Dante est-il venu à Paris ?

Il est à peu près impossible de le dire avec certitude, attendu que les auteurs anciens qui en parlent donnent des dates différentes. Et pourtant, les uns comme les autres peuvent être dans la vérité, selon l'époque qu'ils assignent à la présence de Dante à Paris. S'il y est venu dans sa jeunesse, c'est vers la fin du treizième siècle qu'on l'y trouve. S'il y est venu pendant son exil, c'est au commencement du quatorzième siècle, de 1308 à 1312.

Il est même plus que probable que Dante s'est trouvé à Paris à ces deux époques de sa vie : dans sa jeunesse, pour étudier ; et pendant son bannissement, qui lui en fournissait les loisirs, pour revoir les lieux où s'étaient écoulées ses jeunes années, et les vieux professeurs dont il avait gardé le souvenir, et aussi pour tromper les tristesses de l'exil. Ce sentiment peut concilier, dans une certaine mesure, les divergences d'opinion des auteurs qui ont parlé de Dante.

Il serait donc venu à Paris avant et pendant son exil, et c'est dans l'intervalle qu'il aurait composé son poëme.

On comptait autrefois, dans la rue du Fouarre, quatre écoles pour les quatre nations de l'Université. Celle de Picardie y fut seule conservée jusqu'à la fin du siècle dernier.

Au numéro 17 se trouvait la chapelle qu'elle avait obtenu l'autorisation d'y faire bâtir en 1487, et qui fut dédiée en 1506 sous l'invocation de la Sainte Vierge, de saint Nicolas, et de sainte Catherine. Cette chapelle et ses dépendances, devenues propriété nationale, furent vendues le 28 frimaire an IX.

On vient de mettre à découvert ce qui reste de cette ancienne chapelle ; c'est une grande ogive très élancée, murée et divisée en plusieurs étages : à droite on voit une autre ogive latérale, de moindre dimension, qui ressemble à une porte d'entrée.

Les démolitions qui vont suivre permettront sans doute de se faire une idée de ce que pouvait être cette chapelle que les passants regardent avec étonnement sans pouvoir se rendre compte de sa présence en ce lieu.

La portion de la rue de la Bûcherie, numéros impairs, comprise entre la rue du Fouarre et l'hôtel Colbert, excepté toutefois, les vieux bâtiments de l'ancienne école de Médecine, doit être démolie, ainsi que la plus grande partie de la rue de l'Hôtel-Colbert.

La rue de la Bûcherie tire son nom d'un port aux bûches qui se trouvait dans le voisinage, sur le petit bras de la Seine, à proximité du pont au Double, ainsi appelé de la pièce de monnaie qu'il fallait exhiber pour passer d'une rive à l'autre.

C'est dans cette rue que se trouvait autrefois l'école de Médecine, dont les vieux bâtiments sont encore debout, appropriés à des usages qui n'ont présentement rien de scientifique. La grande salle des assemblées et des cours, avec ses grandes croisées ogivales, est transformée en lavoir public.

L'ancien amphithéâtre anatomique, qui fait le coin de la rue de la Bûcherie et de l'Hôtel-Colbert, a été transformé en maison d'habitation. Ces restes d'un passé glorieux seront, dit on, respectés par les démolisseurs, jusqu'à nouvel ordre.

C'est dans ce coin que se trouve en réalité le berceau de l'école de Médecine, c'est là qu'elle a tenté pour la première fois de sortir des langages de l'empirisme.

A l'époque de Charlemagne, on sait que personne n'écrivait plus sur la médecine ; les méthodes arabes étaient seules en vigueur, le canon d'Avicenne était le code des médecins. En 805 ce prince ordonna l'étude de la médecine dans les écoles des couvents. A cette époque il n'y avait que l'école de Salerne, voisine du Mont-Cassin, en Italie, qui enseignât la médecine, mais toujours selon le méthode arabe, quelque peu perfectionnée, il est vrai, par Constantin, qui avait beaucoup observé en Orient, et par son disciple Jean de Milan, qui écrivit en vers un code de santé demeuré célèbre.

En l'an 1200, Philippe-Auguste organisa l'université, et la médecine commença à être sérieusement étudiée à Paris et à Montpellier. En 1270 la Faculté de médecine était fondée, et cette branche de la science s'était retirée de la rue du Fouarre, en même temps que la faculté de droit, qui se fixa au collège de Saint-Jean de Beauvais, et que la faculté de théologie, qui élut domicile à la Sorbonne, où elle était encore hier... Depuis, hélas !...

La faculté de médecine fut moins heureuse que ses deux sœurs ; elle n'eût pas même un asile de nuit pour abriter sa jeunesse et ses membres débiles. Elle demeura longtemps errante, pauvre, dénuée de tout secours humain et incapable de s'acheter la plus petite bicoque. Elle prit le parti de vivre au jour le jour, et de s'adresser aux églises et aux abbayes, afin de pouvoir rassembler ses membres épars, pour les séances plus solennelles. Les professeurs enseignaient dans leurs propres demeures, qui servaient en même temps de rendez-vous aux étudiants, et de lieux de réunion pour les examens. Les bacheliers, obligés aussi comme tels, à l'enseignement public, réunissaient leurs auditeurs dans les salles, qu'ils louaient aux environs de la rue du Fouarre.

On lit ces détails dans les commentaires manuscrits que l'on conserve précieusement dans la bibliothèque de la faculté de médecine.

Les lieux les plus ordinaires où elle tenait ses assemblées ou comices, étaient le couvent des Mathurins, les églises Saint-Eloy, Saint-Yves, Sainte-Geneviève-la-Petite (ardens), Saint-Julien-le-Pauvre et Notre Dame, autour du grand bénitier. *Ad Cupam Nostræ Dominæ*. Cette hospitalité n'était pas gratuite ; de plus, à chaque séance, il fallait transporter un certain matériel, ce qui grevait le maigre budget de la Faculté. On résolut un jour de sortir de ce triste état, et d'acquérir, à tout prix, un local. La Faculté possédait bien une petite maison près de la rue du Fouarre, au coin de la rue des Arts, célèbre dans tout Paris par le grand nombre de ces aimables rongeurs, suivant le poète :

Et puis en la rue des Rats,
Où il y a maints souris et rats

Mais il n'y fallait pas songer. Si elle était trop vaste pour les rats, elle eût à peine suffi pour l'élevage des lapins. On songea donc à l'agrandir, en achetant à côté un terrain vague sur lequel on bâtit une dépendance. Le premier docteur régent qui s'intéressa à cette construction fut Jacques Despars, chanoine de Notre-Dame (1441), médecin du roi Charles VII, et un auteur d'un célèbre commentaire sur Avicennes. Désolé de l'état misérable où se trouvait sa chère compagnie, il en réunit les membres autour du grand bénitier de Notre-Dame, le 26 novembre 1454, leur communique son dessein, et joignant sur-le-champ les actes aux paroles, il offre 30 écus d'or, la plus grande partie de ses meilleurs livres et plusieurs meubles pour garnir le futur local.

Cette initiative généreuse lui valut l'admiration de ses contemporains, et encore à l'heure qu'il est, les esprits libres et dégagés de toute prévention, encore nombreux parmi la docte corporation des médecins, le regardent comme le vrai fondateur de la Faculté de médecine de Paris. Sa statue serait à sa place, dans quelque endroit apparent de la nouvelle école du boulevard Saint Germain.

Vers l'an 1475, on agrandit la maison, et on établit à proximité un petit jardin botanique, pour éviter aux étudiants les courses dispendieuses dans la campagne, à la recherche des simples. L'histoire a conservé le nom de la gargote où ils s'arrêtaient d'ordinaire pour se rafraîchir au milieu des ardeurs de l'été : c'était à l'enseigne Saint-Martin, faubourg Saint Germain.

Vers 1512, comme le nombre des élèves venant de tous pays se multipliait, il fallait de nouveau songer à préparer des locaux pour les recevoir. On résolut donc de bâtir un amphithéâtre ou théâtre anatomique, comme on disait alors, et une nouvelle chapelle. Dans ce dessein, on acheta trois maisons voisines, dont l'une à l'enseigne Sainte-Catherine ; mais comme l'argent manquait, l'édifice fut construit en bois et dura peu.

Cet amphithéâtre était indigne de la faculté de médecine, et révoltait la noble fierté de Jean Riolan, maître régent de la faculté du dix-septième siècle.

A force d'instances auprès des puissants du jour, il obtint, le 18 septembre 1617, un arrêt du parlement, en vertu duquel un nouvel amphithéâtre allait être construit. Il le fut, mais dans de mauvaises conditions. Miné par les eaux de la Seine, il dura un peu plus d'un siècle ; mais déjà ébranlé vers 1638, on résolut de l'évacuer pour le collège de Bourgogne qu'on espérait obtenir du Roi. L'année suivante la faculté demanda l'hôtel de Nesmond ; sa requête fut repoussée de nouveau.

C'est au milieu de ces déceptions et de ces craintes pour l'avenir que survint à la faculté une bonne fortune, d'autant plus sensible qu'elle était inattendue.

Le 12 mai 1643, on annonça à la faculté que Michel Le Masle des Roches, chantre de Notre-Dame, conseiller d'Etat, notaire apostolique, abbé de plusieurs abbayes, et grand favori du cardinal de Richelieu, lui légua par testament 30,000 livres pour la restauration de l'école.

Voici comment Guy-Patin raconte à son ami Spon cet événement.

“ M. des Roches, intendant du défunt cardinal de Richelieu, qui est chantre de Notre-Dame, abbé de plusieurs bonnes abbayes, se servait autrefois du Gazetier pour médecin, lequel en fut ignominieusement chassé pour lui avoir donné un purgatif trop violent, *in mediis doloribus arthriticis*, qui en augmentèrent fort ; au lieu du Gazetier il prit un de nos médecins, dont il s'est toujours servi depuis. Enfin, ayant été heureusement assisté, avec le conseil de quelques-uns de nos anciens, il s'est résolu, avant de mourir, à faire un coup d'un habile homme et qui fera parler de lui, qui est de donner à la Faculté de Médecine la somme de 30,000 livres comptant pour la faire rétablir, sans nous demander ni nous obliger à aucune chose. Nous avons accepté la donation, elle est passée et ratifiée. Je pense qu'au mois de mai nous ferons travailler ”.

Il est vrai d'ajouter que la Faculté ne reçut que 20,000 livres. Elle refusa d'accorder le titre de docteur sans examen préalable, à un parent du donateur, qui fit modifier le testament.

L'inscription suivante, placée audessus de la porte d'entrée de l'ancien bâtiment des écoles, rappelle cette donation.

Ære d. d. Michaëlis le Masle regia sanctionibus consillis, protonotarii apostolici, præcentoris et canonici ecclesiæ Parisiensis, prioris ac Domini des Roches, etc.

M. ANTONIO LE MOINE PARISIMO DECANO
Anno. R. S. H. M. D. C. LXXVIII

Les armes de la Faculté et celles de l'illustre abbé étaient réunies par deux figures de grandeur naturelle, qui ont disparu avec le temps.

Ont également disparu les nombreuses petites armoires que Denys-Puyon avait fait placer à l'intérieur de la salle pour serrer les effets des professeurs, ainsi que l'armoire monumentale qui renfermait les archives, et les splendides boiseries de chêne qui en tapissaient les murailles, sur lesquelles on avait accroché (1692) les portraits des douze maîtres régents, entres autres, ceux de Claude Perrault, de Fernel et de Fagon.

Malgré les restaurations successives apportées à l'ancien amphithéâtre de Riolan, il fallut pourtant l'abandonner.

Au commencement d'octobre 1742, les Limousins d'alors l'attaquèrent, et trois ans après, le 18 février 1745, le nouvel amphithéâtre encore debout, fut inauguré, au milieu d'un grand concours de docteurs, par Jacques Winslow, le premier anatomiste de son temps. A cette occasion, l'affiche suivante fut placardée sur tous les murs de la capitale.

D. A.

Jacques Bénigne Winslow, docteur régent, et ancien professeur de la Faculté de médecine de Paris, interprète du Roy, en langue teutonique etc, fera l'inauguration du nouvel amphithéâtre de l'école de médecine vis-à-vis le petit pont. Défense d'entrer avec cannes et épées.

Pour se faire un idée de cette amphithéâtre, il faut enlever par la pensée toutes les pièces qui le défigurent, et l'on apercevra au-dessus de sa tête, la magnifique voûte qui s'ouvre par en haut large et béante, et autour huit colonnes de l'ordre dorique qui soutenaient un balcon. Il a coûté 120,000 livres payées par les membres de la Faculté sur leurs honoraires. Il passe pour un chef-d'œuvre. Dans la cave qui est sous l'estaminet actuel, on est frappé à la vue d'un gros pilier modelé au ciment romain, qui s'épanouit comme un parasol qu'un coup de vent aurait retourné, et qui embrasse toute l'aire du plafond, excellente manière employée par l'architecte de Blignère pour soutenir une telle masse de pierre dans un terrain continuellement infiltré par les eaux.

La façade principale de l'amphithéâtre au No 15 mérite surtout d'attirer l'attention. Elle est construite dans un style dorique d'une grande pureté avec des ornements correspondants. Au-dessus de la porte d'entrée, on lit sur une table de marbre, l'inscription suivante :

AMPHITHEATRUM.

Ætate Collapsum ære suo restituerunt medici Parisiensis. A R S H 1744
Mo Eliaçol de Villars decano.

Tout autour de l'édifice, on remarque des cigognes sculptées, emblème de l'université et portant un rameau dans leur bec. On distingue encore dans les replis des banderoles la devise *urbi et orbi* que la faculté avait adoptée le 25 mars 1460, jour où une bulle du pape Nicolas V conférait à ceux de ses membres qui avaient reçu le grade de bachelier dans l'Université de Paris, le droit d'exercer et d'enseigner en tout lieu du monde, sans aucun examen ni autorisation préalable.

Et quand on pense qu'à l'heure actuelle la plupart des médecins de la Faculté de Paris accusent l'Eglise d'avoir méprisé la science dans les siècles passés. C'est vraiment de l'ingratitude ou de l'ignorance !

Combien y en a-t-il, en effet, parmi eux qui aient présent à l'esprit ce privilège étonnant, concédé par les Papes à leurs arrière-neveux ?

Ces curiosités extérieures ne sont pas les seules, j'en dois signaler une autre que l'on trouve dans les fondements de l'édifice. C'est une lame de cuivre scellée dans un bloc de pierre, sur laquelle sont gravés les noms de tous les docteurs régents, alors vivants, au nombre de 113. Cette pierre fut posée le 30 mai 1743, dans les fondements de la porte de l'amphithéâtre à gauche.

Voici ce qu'on lit, en effet, dans les registres commentaires de la faculté :

Dicto Huber sculptori pro lamina zenea in qua insculpta nomina et cognomina doctorum omnium facultatis medicæ Parisiensis tunc temporis viventium et quæ in amphitheatri januæ fundamento a sinistra parte collocato fuit.
48 livres.

En 1775, la Faculté abandonna définitivement la rue de la Bûcherie, et résolut de s'installer rue du Pot-de-Fer, au noviciat des Jésuites. Le prix trop élevé de la location l'en détourna. On se rabattit alors sur le Collège de Saint Jean de Beauvais, et le 10 octobre 1775, jour de saint Luc, patron des médecins, on bénit la chapelle. Depuis, elle a passé aux Dominicains ; présentement, elle sert aux schismatiques Roumains, et la Faculté de médecine s'est envolée vers d'autres lieux où il ne nous appartient pas de la suivre.

Nous avons vu que l'amphithéâtre avait une façade sur la rue de l'Hôtel-Colbert. Anciennement, dit le poète Guillot, elle s'appelait rue d'Arras, il voulait sans doute dire des Rats.

Dans un censier de sainte Geneviève, c'est le nom qu'on lui donne et qu'elle a gardé jusqu'en 1829, époque où les propriétaires protestèrent contre cette appellation, qu'ils trouvaient déshonorante. Ils obtinrent qu'à l'avenir la rue des Rats s'appellerait de l'Hôtel-Colbert, en souvenir du grand Colbert, qui possédait un hôtel en cette rue, au numéro 20. Cet hôtel va disparaître. Sur la façade, dans la cour, on admirait de splendides bas-reliefs en apparence du moins, et de grandeur naturelle, représentant diverses scènes de l'histoire ancienne. Mais hélas ! ce n'étaient que de misérables moulages en plâtre, qui auraient été substitués clandestinement aux originaux dont on a perdu la trace ! Que sont-ils devenus ? *That is the question.* C'est une grande perte pour l'art, car ils étaient assurément d'une facture qui rappelait le ciseau des

plus grands maîtres. On croirait y reconnaître la manière de Jean Goujon, ou de quelqu'un de ses meilleurs disciples.

Le plus considérable de ces bas-reliefs est certes celui que l'artiste a dédié à Hérodote, et qui nous représente les neuf muses. Ils seront, dit-on, transportés à Carnavalet avec un autre bas-relief qui se voit encore au-dessus de la porte de l'escalier de la cave, et qui représente diverses scènes de Bacchus en liesse.

La rampe de l'escalier est une pièce importante de fer forgé, que la ville se réserve. Elle est estimée à 300,000 francs. Le nombre des puits existant anciennement dans les divers pâtés de maisons démolies était considérable. Il y en avait deux dans l'hôtel Colbert. L'un de ces puits est demeuré célèbre ; on l'appelle le puits d'Abailard.

L'ABBÉ DANIEL,

Vicaire à Saint-Nicolas-du-Chardonnet

Les nouvelles salles du musée Carnavalet.

On a annoncé la récente ouverture, au musée Carnavalet, de sept nouvelles salles et de deux galeries également nouvelles.

Un corps de bâtiment entier formant aile gauche vient, en effet, d'être construit en bordure de la rue des Francs Bourgeois, sur les débris de l'hôtel. Les fort curieuses pièces que le public y trouvera désormais et qui, jusqu'ici, avaient dû demeurer dans les magasins du musée, faute d'un emplacement répondant aux exigences d'une exposition publique, montreront assez combien ces agrandissements étaient utiles.

Le principal corps de logis date du seizième siècle. Bâti en 1550 par Pierre Lescot, et décoré de superbes sculptures par Jean Goujon, il appartenait tout d'abord à Jacques de Lignerès, président au Parlement, qui le passa aux Kernevenoy, appelés par euphonie Carnavalet. En 1660, Mansart le transformait. Il y ajoutait le premier étage sur trois côtés et la façade actuelle sur la rue. Mme de Sévigné habita l'hôtel pendant près de vingt ans, de 1667 jusqu'à quelques jours avant sa mort.

Après Mme de Sévigné, des financiers en furent locataires, entre autres le fermier général Brunet et de Larrey. La révolution y installa ensuite la direction de la librairie, puis l'Ecole des ponts et chaussées et son directeur le baron de Prony. Cette Ecole y demeura jusqu'en 1830. Depuis, deux institutions de garçons s'y succédèrent, et en 1866, la Ville de Paris l'achetait pour y transférer sa bibliothèque et son musée historique.

Les bâtiments nouvellement construits sont une sorte de prolongement à l'édifice principal. Ils se composent d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage formant équerre et sont reliés par le *bureau des marchands drapiers*, ci-devant rue des Déchargeurs, à une aile identique connue déjà. Au centre de ces deux bâtiments réunis, et se trouvant ainsi encadré sur ses quatre côtés, est un jardin auquel on pourra bientôt in-

différemment accéder après avoir traversé le corps de bâtiment principal ou en passant simplement sous une voûte donnant sur la rue des Francs-Bourgeois et qui n'est autre que le fameux *Arc de Nazareth* de Jean Goujon.

C'est de chaque côté de cette voûte que se trouvent les deux galeries nouvelles du rez-de-chaussée. Ouvertes sur le jardin, elles contiennent de nombreux fragments d'édifices parisiens et particulièrement les restes de l'église Saint-Benoit, du couvent des Bernardins et de l'Hotel-de-Ville incendié.

Les sept nouvelles salles sont situées au premier étage. On y accède par le grand escalier du principal corps de logis, qui jusqu'ici conduisait seulement à la bibliothèque et au cabinet de travail de M. Cousin, le conservateur du musée. Sur le palier, entre les bustes de Jean Goujon, par Michalon, et de Mme de Sévigné, par Chatrousse, une grande porte ouvre en face même du visiteur et donne accès dans les salles nouvelles dont cinq, sur sept, sont en enfilade.

La première de ces salles est une sorte de vestibule où ne sont exposées que des gravures représentant des vues de Paris.

La seconde—la salle Raguene—ainsi qu'elle est déjà dénommée est également consacrée en grande partie à l'ancien Paris. De très intéressantes pièces ont pu y être réunies. Il nous suffira d'en citer quelques-unes : entre autres, la série des Raguene, qui ont donné leur nom à la salle ; elle représente les bords de la Seine et servait autrefois d'enseigne aux bains de la Samaritaine ; une anonyme mais très curieuse peinture, le *Grand Carroussel des chevaliers de la gloire*, donné en 1612, place Royale ; une toile de la fin du seizième siècle, anonyme aussi, représentant la troupe des comédiens italiens, venus à Paris, sous la direction d'Isabelle Andreini, cette actrice assez en estime à la cour pour que Henri IV lui donnât une lettre autographe la recommandant au gouverneur de la ville de Lyon où elle se rendait, puis des évantails peints, etc., etc.

La pièce qui vient ensuite est le salon de Nazareth, ainsi dénommé parce qu'il se trouve juste au-dessus de la voûte dont nous parlions tout à l'heure. Il est consacré aux portraits d'échevins de la ville de Paris. On y remarque aussi le portrait de Michel Le Masle, grand châtre de Notre-Dame de Paris, datant du dix-septième siècle.

Un superbe Boilly, le *Départ des conscrits*, a fait donner le nom de ce peintre à la salle suivante, où l'on trouve, entre autres choses curieuses, une peinture sur verre du même artiste représentant le *Passage du pont royal vers 1800*. " L'élévation perspective de la principale entrée de la nouvelle salle de Comédie française arrêtée par le roi pour être exécutée, à l'angle que forment les rues de Condé et des Fossés-Monsieur-le-Prince ", ainsi que la coupe intérieure du même théâtre, aujourd'hui devenu l'Odéon, dessinées par de Vailly, sont aussi très intéressants.

Dans la cinquième salle, une merveilleuse estampe attire l'attention ; " Voicy, dit-elle, les véritables cris de Paris. " C'est, en effet, un long défilé de types naïvement dessinés et coloriés, dont la gaucherie et la simplicité même font le charme.

La salle qui suit est la dernière de celles nouvellement construites. Un Carle Vernet représentant *Longchamps en 1800* et un *Cabaret de Ramponneau*, du dix-huitième siècle, ainsi que la peinture de la place de l'Hôtel-de-Ville, le *Soir de la dernière fête donnée par Louis-Philippe*, en 1847, accompagnés d'autres peintures encore relatives à l'histoire de Paris.

La septième salle appartient à une construction déjà ancienne. Les boiseries et le plafond provenant de l'hôtel de Dangeau, qui se trouvait place Royale, en sont fort beaux. Parmi les plus intéressants objets exposés dans ce salon figure sur une console le nécessaire de toilette de Napoléon Ier légué à sa mort par celui-ci au général Bertrand, ainsi qu'une des rares bannières de confrérie qui ont échappé à l'œuvre destructrice du temps, celle du Saint-Sépulcre.

BIBLIOGRAPHIE

Droit

DROIT COUTUMIER FRANÇAIS.—*Les Contrats*, par M. HENRI BEAUNE, ancien procureur-général à Lyon.—Paris, Larose et Forcel, 1889. 1 vol. in-8.

Un ancien magistrat, rendu aux études théoriques par la République, M. Henri Beaune, a entrepris depuis quelques années d'écrire l'histoire de notre ancien droit français, et vient d'en publier le quatrième et dernier volume, auquel il a donné le titre spécial de *Contrats*. Après avoir salué la fin de cette laborieuse entreprise, qui n'avait pas encore chez nous de précédents, car l'ouvrage de M. Laferrière est oublié et, l'on peut ajouter, justement oublié, on nous permettra d'exprimer en quelques mots notre opinion sur ce savant travail qui marquera définitivement la place de son auteur dans la littérature juridique. Pour cela, on le comprend sans peine, nous n'analyserons pas les textes dont il a fait usage ; encore moins entrerons-nous dans les détails purement doctrinaux qui sont l'affaire des jurisconsultes, et qui, nous en sommes persuadés, les satisferont amplement, tant le livre de M. Beaune est riche en documents intéressants et inédits : nous ne voulons nous attacher qu'aux conclusions.

M. Beaune est catholique, et, comme tel, il ne partage pas les préjugés des libres-penseurs contre le moyen âge, mais il est aussi profondément historien et historien sincère, qui met le culte de la vérité et de la justice avant ses propres préférences, et il ne déguise rien, lorsqu'il les rencontre sur son chemin, des lacunes ou des imperfections de la législation coutumière. Aussi ses quatre volumes, et, en particulier, celui qu'il a consacré à l'étude des *contrats*, contiennent la franche expression des sentiments que peuvent inspirer à un juge impartial les coutumes civiles de la période féodale.

On ne l'ignore pas ; il y a chez nous sur le moyen âge deux écoles historiques en présence. L'une voit dans la féodalité un système admirable qui assurait au faible la tutelle du fort, qui, dans une société désordonnée et livrée aux caprices de la brutalité, avait su créer un équilibre politique et social plus sûr et surtout plus stable qu'aujourd'hui,

l'équilibre européen, en un mot une société d'assurance mutuelle contre la barbarie et l'anarchie. L'autre n'y voit qu'oppression et servitude, préjugés et ignorance grossière ; le genre humain s'y abandonne aux pires instincts de sa nature animale ; les appétits l'emportent sur la raison ; les peuples et les individus s'y entredévorent ; la force seule y est la loi suprême du monde, et la terre n'est partout qu'un champ de bataille et de destruction. Qu'est-ce que le droit, qu'est-ce que la justice ont à faire là où l'épée se charge de trancher tous les différends, où les oiseaux de proie gouvernent les affaires du monde sans autre titre que leur bec et leurs serres, où les petits sont toujours plumés par les gros, et où leur unique chance de salut est de se taire et de se cacher, de se *terrre* comme le lièvre poursuivi par le chasseur ? A quoi bon des conventions, des lois et des appointeurs de débats, si, pour les puissants, les principes sont leurs propres convenances et s'ils restent seuls juges de ce qui leur convient, si les engagements ne sont pas des obligations, si l'on peut distinguer ceux qui lient et ceux qui ne lient pas, et si, quand l'agneau se mêle de vouloir raisonner, le loup le croque sans autre cérémonie ?

En exposant la théorie des contrats d'après les coutumiers du moyen âge et en l'exhumant de la cendre des siècles morts, M. Beaune s'est tenu soigneusement à l'écart de ces deux écoles ; il n'a voulu en croire que ses yeux, il ne s'est fié qu'aux textes qu'il a patiemment tirés des lourds in-folios et des archives ; mais il a fini par voir clair dans ces ténèbres, et s'il n'a pas découvert le paradis terrestre dans la France des Capétiens, il n'a pas du moins rencontré cet enfer dépeint par certains historiens et qui laisse celui de Dante loin derrière lui. Il a vu notamment les coutumes prendre les plus minutieuses précautions pour assurer la formation et le respect des contrats, pour leur donner une perfection qui défie les chicanes de la duplicité et de la mauvaise foi, qui protège les parties contre la fraude et pour mettre leur authenticité à l'abri de tous les soupçons.

Il a vu les usages barbares qui n'attachaient d'abord cette perfection et cette authenticité qu'à des signes matériels, s'épurer lentement sous la double influence de l'Eglise catholique et de la législation romaine, pour arriver enfin à l'idée hautement spiritualiste que le consentement des parties contractantes suffit à rendre parfaites leurs conventions. Combien fallut-il de siècles pour dégager cette règle de la gangue grossière qui la recouvrait ? Quels furent les jurisconsultes et les écrivains dont les travaux en préparèrent l'avènement dans notre législation ? Questions intéressantes dont nous n'avions pas encore les éléments, et encore moins la solution et que le nouveau livre de M. Beaune a le mérite de mettre en pleine lumière en y faisant une réponse péremptoire, avec les preuves à l'appui.

A un autre point de vue, cet ouvrage a une valeur non moins grande. Il est patriotique, c'est-à-dire qu'il est éminemment français. Du français, il a la clarté, l'ordre, l'art de la composition, la méthode et le style. S'il fait usage de nombreux documents, il n'en écrase pas le texte et ne se noie pas, comme les Allemands, dans les détails. En même temps, il revendique très justement pour nos compatriotes ou plutôt pour nos ancêtres, les progrès considérables qui s'opèrent dans la législation civile depuis l'époque franque. Nous n'étions pas habi-

tués à nous faire une part aussi grande, et notre orgueil national reçoit ici des satisfactions inattendues. Inattendues, pourquoi ? Parce que jusqu'ici, en cette matière, nous avons laissé la parole aux historiens tudesques, et que nous avons la naïveté de les croire, sans vérifier une seule de leurs allégations. Il y avait, dit-on, un baron saxon qui faisait remonter ses origines jusqu'à Vitikind et ne pouvait parler d'autre chose. Cela le consolait d'être le plus médiocre des hommes.

Les jurisconsultes de l'Allemagne, j'entends les plus renommés, ressemblent presque tous à ce hobereau de la Saxe ; à leurs yeux, tout notre ancien droit coutumier découle des traditions germaniques ; il a pris naissance entre l'Elbe et le Weser. A partir du jour où les Francs ont quitté ces glorieux rivages, ils n'ont rien produit en fait d'institutions juridiques ; ils ont pu copier, mais n'ont rien inventé. La thèse nous semblait bien un peu outrecuidante ; mais elle était affirmée avant tant d'autorité et nous avons si peur d'être obligés de la contrôler sur les pièces mêmes, que nous préférons nous incliner et l'accepter de confiance.

Eh bien ! c'était une légende qui ne se tient pas debout, et M. Beaune le démontre sans en avoir eu la prétention et sans même chercher à contredire les érudits de l'autre côté du Rhin ; il le démontre simplement en analysant les évolutions de la doctrine et de la jurisprudence française, en suivant dans leurs détails les modifications apportées au texte et surtout à l'interprétation des coutumes.

Après avoir lu ses quatre volumes, nous ne pourrons plus douter que la France n'ait possédé, longtemps avant ses codes modernes, une législation vraiment originale et nationale, qui ne s'est pas interdit de faire des emprunts à l'étranger, mais qui a su adapter ces emprunts au génie de son peuple et à la constitution traditionnelle du pays.

A ce titre seul, l'œuvre de M. Beaune, qui a d'ailleurs toutes les qualités de la saine érudition, prendra place parmi les plus estimables de notre littérature juridique.

Beaux-Arts

DU BEAU DANS LA NATURE ET DANS LES ARTS, par M. l'abbé Gaborit, ancien directeur du petit séminaire et curé de la cathédrale de Nantes. 2 vol. in-8, chez Berche & Tralin, Paris.

Ce livre est fait pour répondre aux vœux de beaucoup de gens qui sont depuis longtemps familiarisés avec les chefs-d'œuvre de la littérature et les créations de l'art. Ils ont entendu la symphonie en *ut* mineur de Beethoven, ils ont vu les fresques de Raphaël, ils ont parcouru la Sainte-Chapelle et Notre-Dame de Paris. Toutefois ils ne sauraient dire en quoi consiste le Beau, quels en sont les différents aspects et comment il explique les transfigurations de la nature et les inspirations de l'artiste.

Il n'est pas rationnel que des personnes lettrées en soient réduites à n'avoir sur un tel sujet qu'une connaissance incomplète, à n'éprouver qu'une admiration pour ainsi dire instinctive, telle que peut la ressentir le vulgaire. Les jouissances artistiques doivent être raisonnées ; elles

augmentent de délicatesse et d'intensité dans la mesure où nous avons formé notre goût.

L'œuvre de M. l'abbé Gaborit répond à ce besoin. Un tel ouvrage devrait être classique pour un homme du monde, et rien ne saurait dispenser ce dernier de passer par les réflexions et de se pénétrer des théories qui y sont exposées. Bien plus, chacun de nous y reconnaîtra sans peine ses propres pensées, les hésitations qui l'ont saisi, les principes qu'il a entrevus, les rapprochements qu'il a eu l'occasion de faire. Il nous faudrait beaucoup de temps, d'efforts et d'études pour nous donner à nous-mêmes l'explication des sentiment et des émotions que nous avons pu éprouver : au contraire, si nous suivons les enseignements de l'auteur, tout devient facile et clair ; il nous semble que nos idées viennent au devant de nous et qu'elles s'ordonnent d'elles-mêmes.

Le premier volume est consacré à l'étude du sentiment du Beau dans la nature, et le second volume à l'étude du sentiment du Beau dans les arts ; tous deux renferment des aperçus historiques destinés à nous mettre au courant des questions à travers les âges et à nous initier aux différentes transformations qu'ont subies la théorie et la pratique des arts.

La méthode de M. l'abbé Gaborit lui fait éviter les deux principaux écueils que présentait un tel sujet. Il y a, en effet, dans l'esthétique un aspect double ; et, suivant qu'on se laisse entraîner à l'excès de l'un ou de l'autre, on tombe dans l'exclusivisme ou dans l'obscurité. Dans cette science du Beau, un côté relève de la métaphysique : les principes du beau reposent en Dieu lui-même et découlent de la même source que le bien et le vrai. Quelles que soient les vicissitudes des civilisations ou les transformations de l'humanité, les lois du Beau ne sauraient changer ; elles ne cessent point de constituer le fond de toutes les expressions qui le manifestent. L'esthétique ainsi considérée doit être mise au rang des sciences de la philosophie ; et, des hauteurs où elle plane, elle perd de vue les applications où il faut arriver si l'on veut que cette théorie s'éclaircisse et porte des fruits.

Il y a une autre façon d'envisager l'esthétique : c'est d'étudier les œuvres elles-mêmes avec les détails et les vérifications que chaque art comporte, avec ce luxe de renseignements dont l'érudition ne se fait pas faute. Cette critique savante ne se hasarde pas sur les sommets ; elle se préoccupe de l'exécution beaucoup plus que de l'inspiration.

Le grand mérite de M. l'abbé Gaborit, c'est d'avoir su combiner dans une parfaite mesure ces deux méthodes. Il ne recule pas devant les sévérités de l'analyse psychologique, devant les abstractions de la métaphysique : la preuve en est dans les chapitres du tome premier où il marque les causes et les effets de l'émotion esthétique ; où il détermine les lois de l'expression dans tous les règnes de la nature ; où il explique pourquoi les objets du monde physique nous paraissent ou beaux ou disgracieux ; où il découvre pourquoi les végétaux et les animaux rentrent eux-mêmes dans cette harmonie universelle et semblent aux regards de l'homme participer même de la laideur ou de la beauté morale.

Toutefois à côté de ces méditations du philosophe préoccupé d'étu-

dier la nature des choses, il est facile de sentir le littérateur au courant des œuvres et des travaux de son temps, qui cite des auteurs vivant encore, qui analyse par exemple les théories sur le Beau de M. Charles Lévêque, de l'Académie des sciences morales et politiques.

Cette érudition s'accuse encore mieux dans le second volume, où l'auteur examine les différentes formes que peut revêtir le Beau. Nous avons en effet à notre disposition des moyens divers de l'exprimer, et ces moyens sont subordonnés à l'essence de notre nature : d'où il résulte que les arts, inégalement développés suivant les temps et les pays, sont pourtant les mêmes dans tout le domaine de l'humanité.

M. l'abbé Gaborit, après avoir marqué la différence qui sépare l'art matérialiste et l'art spïtualiste, étudie à son tour l'expression du Beau dans la littérature, dans la musique, dans la peinture, la sculpture et l'architecture. On lit avec le plus vif intérêt le chapitre intitulé : *La littérature à notre époque*, chapitre où l'auteur examine quelle forme présentent au théâtre et dans le roman les sentiments sur lesquels reposent l'existence de la famille : l'amour filial, fraternel, conjugal, paternel et maternel. Pour rendre à chacun ce qui lui appartient, il faut noter que cette façon de grouper les faits littéraires appartient à M. Saint-Marc Girardin qui a développé cette méthode dans son *Cours de littérature dramatique*.

Dans les chapitres qui suivent, l'auteur paraît s'être rendu compte de la nécessité de venir en aide à la plupart des lecteurs. Tout le monde, en effet, possède un fond banal de connaissances littéraires ; personne, même parmi le peuple, n'en est à ignorer complètement nos grands auteurs dramatiques. Il n'en va pas de même des artistes, peintres, musiciens, architectes, sculpteurs. C'est à peine, la plupart du temps, si l'on en sait autre chose que le nom, et s'il nous arrive de connaître quelqu'une de leurs œuvres, nous ne sommes guère capables de la replacer dans la perspective de l'époque et dans son milieu véritable. Il faut donc ici louer l'écrivain d'avoir accordé beaucoup de place à l'histoire. Il a su nous instruire sans aucun appareil de recherches et sans étalage d'érudition. Cette juste mesure est une note dominante dans l'ouvrage : il nous semble, d'un bout à l'autre, entendre la causerie aimable d'un homme du monde auquel on permet de se montrer instruit à condition qu'il ne deviendra jamais pédant.

Signalons enfin la discrétion singulière avec laquelle l'auteur a posé ses conclusions. Assurément le champion de la littérature et de l'art spïtualistes avait beau jeu contre les théories qu'il venait de réfuter ; tant d'œuvres contemporaines dont l'abaissement fait notre honte ne lui donnaient d'avance que trop raison. M. l'abbé Gaborit n'a point voulu prendre ici tous ces avantages ; il a préféré nous abandonner à nos propres réflexions, et, après avoir relevé la littérature et les arts dans notre estime, il laisse à nos auteurs modernes le loisir de se raviser et de mieux faire à l'avenir.

NOEL LAVERGNE.

PROPOS DU DOCTEUR

De l'exercice

Il en est de notre corps comme du fameux vaisseau des Argonautes ; c'était toujours le même vaisseau, quoique, à force d'être radoubé, il ne possédât plus une seule des pièces qui avaient servi à le construire. Le moule seule persiste, au milieu de ce courant rapide d'assimilation et de désassimilation qui caractérise la vie. Rien ne peut s'immobiliser. Des éléments nouveaux empruntés à l'alimentation, sont sans cesse apportés par le globule sanguin, aux parties les plus intimes de l'organisme, aux cellules qui forment nos tissus. Là s'opèrent, après un conflit mystérieux, la synthèse chimique et la synthèse morphologique ; là se produisent l'assimilation et les combustions ; là aussi se forment les déchets qui deviendraient cause de mort, s'ils n'étaient immédiatement entraînés par le reflux du même torrent qui apporte la vie.

Travail intime, silencieux, caché que celui des phénomènes plastiques ; rien ne rappelle ici l'allure tranquille d'une rivière coulant à pleins bords et fécondant ses rives, c'est un torrent qui passe, laissant la vie, emportant la mort, faisant subir à tout l'organisme un renouvellement aussi complet que rapide et le rajeunissant sans cesse.

Si le type persiste au milieu de ce tourbillon, cela suppose, comme le dit Miller, " la permanence de la force qui produit toutes les différences, tous les organes, de cette force qui préexiste à la formation des organes, lorsque le germe n'est encore que virtuellement l'être animal, auquel le développement de ses organes donne une existence réelle. "

Régler la marche de ce torrent est le but de l'hygiène et de la médecine. Maintenir le corps dans l'état de santé, c'est-à-dire établir l'équilibre entre la perte et le gain, proportionner la réfection à la déperdition, sera toujours l'éternelle affaire de l'humanité, car, comme l'a dit Martial : *non vivere sed valere vita est.*

Or, de tout temps, on a pensé que cet heureux résultat était dû à l'exercice et que le mouvement caractéristique de la vie était également cause de vie et le secret même de la longévité. Le corps réclame deux choses, disait le père de la médecine : la nourriture pour alimenter la vie, le travail ou l'exercice pour la développer.

La culture du corps est double d'après Platon [Gorgias] : l'une regarde à la maladie, c'est la médecine, l'autre regarde à la santé, c'est la gymnastique. Les vues d'Aristote [Politique, t. II] sur ce point ne diffèrent pas de celles de son maître ; l'objet de la gymnastique est de donner la santé et la vigueur.

Chez les Grecs et les Romains, nous dit-on, la gymnastique tenait une large place dans les institutions nationales, leurs législateurs estimaient que la force et la beauté physiques devaient être les attributs d'un peuple libre ; pour eux, la perfection physique était l'indice de la supériorité morale, la force était le gage de l'indépendance. En Grèce, les philosophes et les médecins ne dédaignent pas d'écrire de longs traités sur cette question.

Nous n'adorons plus, Dieu merci, la beauté physique sous les noms de Vénus et d'Apollon, la force physique sous les traits d'Hercule, mais nos éducateurs en appellent volontiers aux anciens, et, à leur exemple, réclament une large part pour la gymnastique et les exercices de tout genre. Depuis que la question du surmenage intellectuel est à l'ordre du jour, le gymnaste tient le haut du pavé. " Il donne des leçons, dissertant avec aplomb de la vie et de la santé, des exercices corporels et de tout ce qui s'y rapporte, tranchant sur toutes choses sans sourciller, en homme, sûr de son fait. Il décide sans hésiter là où demeurent incertains les hommes versés dans les sciences, fruit de longues études et de profondes méditations " (1) Nous allons au surmenage physique qui n'est plus la santé du corps ni conséquemment, celle de l'âme, si fort dépendante de la première.

Entre les anciens et nous il n'y a qu'une ressemblance purement verbale, car la gymnastique qu'ils recommandaient et pour laquelle ils n'ont que des éloges, c'est la gymnastique naturelle ou hygiénique faite d'exercices naturels et de jeux variés. Les principaux, au dire d'Hippocrate, sont la course, l'équitation, les sauts et les bonds, le jeu de la balle suspendue, le jeu du trochus ou cerceau d'airain. Pour Galien, le jeu par excellence, supérieur à tous les jeux comme à tous les exercices naturels, c'est celui de la courte paume, qu'il a chanté dans un traité en cinq chapitres.

Il y a loin de cette gymnastique naturelle à notre gymnastique artificielle faite de mouvements calculés, combinés et réglés en vue de procurer au corps la souplesse, l'agilité, la force, soit par les organes seuls, soit à l'aide d'appareils variés fixes ou mobiles, mais le plus souvent sans nul égard aux vœux et aux satisfactions de la nature.

La gymnastique contemporaine est tout à la fois une étude même difficile et un art même pénible. Elle a plus d'un point de contact avec cette gymnastique athlétique, dont les anciens pensaient et disaient d'abord assez de mal, plus tard beaucoup de mal. Avec Galien, je lui préfère les jeux quels qu'ils soient, parce qu'ils ont deux choses d'un prix infini et qui manquent à tous les exercices artificiels : la *liberté* et le *plaisir*.

Assistez aux ébats d'une troupe d'écoliers en pleine campagne ; quelle impétuosité, quelle énergie et quelle souplesse, quelle adresse ! Vivacité, entrain, passion, rien n'y manque. Dans une leçon de gymnastique, l'enfant est encore et toujours soumis à des règles fixes et la monotonie engendre fatalement le dégoût.

On joue moins dans nos écoles depuis que la gymnastique est obligatoire, plus tard on ne jouera plus.

Il est évident toutefois que la vie sédentaire devient trop tôt la condition de l'enfance et de la jeunesse. Que seront dans l'âge adulte, s'ils l'atteignent jamais, ces êtres étiolés et rabougris qui manquent d'air et de lumière, qui surexcitent leurs nerfs par les veilles et l'ambition.

Le grand Frédéric avait raison. " Quand j'examine, disait-il, notre structure physique je suis tenté de croire que la nature nous a plutô

(1) Galien : *L'art de conserver la santé fait-il partie de la médecine ?*

faits pour l'état de postillons que pour celui de savants. La force musculaire n'est pas l'idéal que nous devons poursuivre, car, abuser d'un organe quelconque conduit fatalement à une prédominance organique nécessairement nuisible aux autres, qui s'atrophient plus ou moins. " Vous ne verrez presque jamais coïncider la perfection des organes locomoteurs avec celle du cerveau ni des sens, disait Bichat ; et réciproquement, il est très rare que ceux-ci étant très habiles à leurs fonctions respectives, les autres soient très aptes aux leurs. Il faut à chaque partie de l'organisme une somme de mouvement et d'exercice pour activer la circulation, les combustions, assurer le renouvellement rapide des éléments des tissus et accélérer l'élimination toujours lente des matériaux incomplètement oxydés. Pour obtenir ce résultat la gymnastique n'a qu'une utilité minime, elle est même souvent plus nuisible qu'utile pour les individus de constitution débile. "

Les anciens avaient raison, ils n'ont vu que deux choses dans la culture physique ; l'art et la nature, et ils ont condamné l'art, recommandé la nature. Ils ont, comme l'a dit un de leurs admirateurs, condamné dans l'art ce qu'il a de cherché, d'apprêté, de réglé, d'imposé d'exclusif, et tôt ou tard d'excessif ; ils ont recommandé dans la nature ce qu'elle a d'instructif, d'inspiré, de libre et d'indépendant, de varié et de diversifié, de mobile et de capricieux au gré de l'humeur et des besoins, et enfin de tempéré et de modéré, parce qu'elle s'exerce dans tous les sens à la fois ou successivement ; aussi ont-ils donné la place d'honneur aux jeux parmi tous les exercices. [1]

A cela je réponds avec Lévy : l'adulte dont une éducation vicieuse n'a point faussé l'évolution, présente à l'art le modèle des mouvements et n'a rien à demander à la gymnastique.

Au lieu de deux heures de gymnastique que vous imposez par semaine à vos élèves des collèges et sans résultats manifestes assurément, organisez des jeux qui les intéressent et auxquels ils devront consacrer deux heures par jour ; non-seulement vous augmenterez ainsi leur valeur dynamique, mais vous contrebalancerez l'influence funeste de la stagnation du corps et des attitudes tourmentées qui ne sont pas le fait de la nature, mais qui sont dues uniquement aux entraves sans nombre que le milieu oppose au développement et au jeu de l'organisme.

Il serait trop long d'examiner même rapidement les merveilleux effets de l'exercice sur nos organes et sur leurs fonctions mais la physiologie et la médecine les constatent sur la digestion, l'absorption, les combustions, la circulation et les sécrétions. Il est le meilleur sédatif du système nerveux et par là même le plus sûr préservatif, pour la jeunesse, de la débauche précoce et des passions affectives. Même chez les aliénés, l'impression produite sur l'intelligence par la mesure et la périodicité du travail manuel, de l'exercice, rappelle la régularité dans les facultés intellectuelles et ranime les sentiments.

J. M. BORDES

(1) Conf. Chauvet. *La philosophie des médecins grecs.*

Le coryza ou rhume de cerveau

“Tout ce que les médecins ont pu faire contre le rhume de cerveau, c'est de l'appeler coryza.” Cette boutade, échappée à Alphonse Karr un jour où lui-même devait éprouver tous les désagréments qui accompagnent l'inflammation de la muqueuse nasale, signale, n'en déplaise à son auteur, un réel progrès accompli par les médecins qu'il se plaît à railler. L'expression *rhume de cerveau* semblait en effet indiquer que les mucosités s'écoulant par le nez descendaient du cerveau, avec lequel les fosses nasales avaient d'abord paru avoir une communication. Or l'anatomie ayant démontré la fausseté de cette hypothèse, il était donc juste de remplacer par une autre expression la désignation impropre qui consacrait une erreur.

Le coryza ou rhume de cerveau n'est qu'une inflammation de la muqueuse qui tapisse les fosses nasales.

Si bénigne que paraisse cette affection, il n'est, cependant, pas sans intérêt d'en étudier la nature, d'en décrire les variétés, d'en prévoir les complications et d'en indiquer le traitement.

Le coryza est une maladie de tous les âges et de toutes les saisons, qui naît sous l'influence de la chaleur comme du froid, de l'humidité et des changements brusques de température. Il n'est pas rare de voir des personnes venant d'échapper au coryza malgré l'impression d'un froid extrême éprouvée au dehors, être atteintes de cette affection dès leur entrée dans une chambre trop chauffée. C'est ce qui arrive fréquemment si l'on n'a pas la précaution de placer sur les poêles un vase rempli d'eau dont l'évaporation maintiendra dans l'air de l'appartement un juste degré d'humidité.

Les vapeurs et les poudres irritantes, au nombre desquels il faut compter le tabac, peuvent engendrer le *rhume de cerveau* qui peut aussi se développer par l'extension d'une inflammation de voisinage, telle que l'inflammation des yeux et des amygdales, ou bien sous l'influence d'une maladie générale comme la rougeole, la grippe, etc.

Un sentiment de picotement, de sécheresse dans les narines, accompagné de pesanteur et de mal de tête, marque en général le début de la maladie. Ces symptômes sont à peine ressentis qu'un éternuement plus ou moins violent vient fixer l'attention sur le genre de l'affection dont on est atteint. Puis, la muqueuse du nez, qui était sèche, devient bientôt humide et laisse écouler, *en grande abondance*, un liquide aqueux, transparent, filant, salé, dont l'écoulement est telle qu'il peut irriter, jusqu'à l'excoriation, l'orifice des fosses nasales, les ailes du nez et la peau du sillon médian de la lèvre supérieure. L'inflammation peut se propager à la muqueuse des yeux, au conduit auditif interne [trompe d'Eustache] et aux sinus profonds creusés dans les os du front, d'où résulte la stupéfiante lourdeur de tête qui est un des symptômes les plus pénibles de la maladie.

L'odorat et le goût sont émoussés ; il y a de la courbature et quelquefois de la fièvre.

Mais tous ces symptômes s'amendent rapidement. En même temps

que la courbature et la fièvre disparaissent, le mal de tête se calme et les mucosités, devenues plus épaisses, cessent de s'écouler, provoquant par leur accumulation dans les fosses nasales un enchiffrement opiniâtre avec nasonnement très prononcé de la voix.

Pendant cette période, qui ne dure que trois ou quatre jours, la respiration par le nez devenant souvent impossible, les malades sont obligés de respirer par la bouche, ce qui rend très difficile la nutrition des jeunes enfants. Sauf ce cas, cette affection ne présente aucune gravité.

Coryza chronique.—Quand le coryza s'est développé plusieurs fois chez le même individu, ou bien lorsqu'il est occasionné par une affection constitutionnelle, comme la scrofule, par exemple, l'inflammation des fosses nasales finit par s'établir définitivement et devient chronique.

Dans ces cas, il se produit souvent une altération de la muqueuse, qui s'ulcère, et un changement dans la nature des sécrétions qui deviennent épaisses et jaunâtres.

Alors se produit souvent cette odeur insupportable, repoussante, désignée sous le nom d'*ozène*, si nuisible à ceux mêmes qui en sont atteints. Il n'est même pas rare de constater la carie des os du nez et surtout de la cloison des fosses nasales.

Traitement.—Doit-on soigner le *rhume de cerveau*?—L'inflammation des fosses nasales pouvant se propager à la gorge, aux bronches et être le point de départ d'une angine ou d'une bronchite, il y a tout intérêt à se débarrasser de cette affection avant qu'elle n'engendre des complications. Si le trop grand nombre de remèdes recommandés chaque jour contre le coryza prouve leur peu d'efficacité, il n'en est pas moins vrai que cette affection peut être justiciable d'une médication bien appropriée. D'ailleurs pourquoi être plus exigeant vis-à-vis de cette maladie que de la bronchite ou de toute inflammation des voies aériennes?

On accepte bien qu'il faille plusieurs jours pour guérir une laryngite ou une bronchite, et l'on ne saurait souffrir qu'une affection comme le coryza, parce qu'elle est toute bénigne, dure plus d'un ou deux jours; aussi néglige-t-on le plus souvent cette affection, comme si le mépris dont on l'accable pouvait suffire à la guérir! Cependant, il est bien des circonstances où les *moyens hygiéniques*, qui consistent à éviter les courants d'air et le froid aux pieds, suffiraient pour se préserver de cette maladie.

Une fois pris du *rhume de cerveau*, il ne faut pas négliger les petits moyens qui consistent à enduire les narines, la lèvre supérieure, la base du front avec un corps gras, dont l'emploi peut, s'il n'a d'autre avantage, empêcher l'excoriation de la peau par les mucosités. Il faut aussi, matin et soir, prendre un bain de pieds sinapisé, et garder la chambre si le mal de tête est violent. Des infusions tièdes de tilleul ou de bourrache aideront à la médication en provoquent une douce transpiration.

Les moyens thérapeutiques conseillés pour faire avorter le *rhume de cerveau* ou pour le vaincre une fois établi sont tellement nombreux et connus que nous ne citerons que ceux, plus récents, dont l'emploi a donné de bons résultats.

Au début, on a conseillé les injections dans les narines avec des solutions légères de *nitrate d'argent*, de *tannin*, de *sulfate de zinc*, qui ont, en effet, une efficacité réelle. Les aspirations nasales de *vapeurs d'ammoniaque*, d'*acide acétique*, d'*opium* et de *sucre brûlés* sur une pelle rougie ont également donné de bons résultats. Mais je préfère les olfactions de *teinture d'iode* additionnées d'*acide thymique*. Les vapeurs de *benfoin* vantées vivement et la flanelle imbibée d'éther camphré ne sont pas à dédaigner.

Enfin, dans le *coryza chronique* nous avons obtenu de sérieux résultats par les injections de teinture d'iode très étendue :

Teinture d'iode.....	5 gr.
Iodure de potassium.....	2 gr.
Eau.....	100 gr.

et surtout par les injections d'une solution d'hydrate de chloral à 1/1000.

Dans tous les cas où le *coryza chronique* sera entretenu par une maladie constitutionnelle, la médication directe doit toujours être complétée par le traitement général.

DR DEGOIX.

A TRAVERS LA SCIENCE

LE NOUVEAU PHONOGRAPHE D'EDISON—Lorsque le premier phonographe d'Edison fut présenté à l'Académie des Sciences de Paris, il n'excita qu'un médiocre enthousiasme. Plusieurs savants sceptiques crièrent à la supercherie. L'un des Académiciens, soupçonnant l'opérateur d'être ventriloque, s'avisa de lui pincer vigoureusement le nez pendant que le phonographe parlait. On sait, en effet, que les ventriloques ne peuvent plus parler lorsqu'ils ont les narines serrées. Quoiqu'il en soit l'expérience fut décisive malgré l'opposition arriérée de certains savants. Mais ce phonographe était un instrument rudimentaire et imparfait. Il n'enregistrait que certains sons très puissants et n'émettait qu'une voix grêle et métallique. Depuis cette époque, Edison n'a cessé de perfectionner sa merveilleuse invention pour en améliorer le fonctionnement et en accroître l'utilité pratique.

Voici la description sommaire de l'appareil :—Sur une boîte longue d'environ 50 centimètres, haute de 20, on voit à une extrémité émerger les réophores d'une pile qui actionne plus ou moins rapidement un système moteur. Le mouvement, à l'aide d'une petite courroie sans fin, se transmet à une grosse tige métallique, qui avance ou recule d'une manière hélicoïdale.

Deux autres tiges métalliques s'allongent parallèlement à la première, l'une supérieure, l'autre inférieure : elles sont destinées à supporter la pièce contenant deux styles [pointes,] accompagnés de membranes (diaphragmes) communiquant les vibrations engendrées par la parole, le chant, les bruits quelconques que l'on fait au voisinage de l'instrument. A cette pièce on adapte un tube semblable à

celui des tuyaux acoustiques, et terminé comme eux par un petit pavillon. On prend ensuite un cylindre creux en cire, du calibre de la grosse tige sur laquelle on le glisse, en le fixant au point voulu.

Alors le phonographe est prêt à fonctionner. Le courant électrique met en avant la tige et le cylindre de cire qui la recouvre. On parle d'une manière distincte et forte devant le pavillon. Le style inscripteur trace sur la cire des traits imperceptibles à l'œil nu, traits qui correspondent aux moindres détails des vibrations produites. Le cylindre a reçu l'empreinte désormais indélébile qui conservera la parole humaine avec ce qui la rend personnelle : l'intonation, le timbre, la vitesse ou la lenteur, en un mot l'accent tout entier.

Pour faire revivre cette parole, on replace le cylindre sur la tige ; on met en jeu un autre style, d'une construction un peu différente, qui retrouve et suit les traces du style inscripteur ; un tube en caoutchouc, qui se ramifie en autant de branches qu'il est nécessaire, suivant le nombre des auditeurs, remplace le tube à pavillon. Ces tubes se terminent par de petites ampoules perforées qu'on place dans chaque oreille et la merveille s'accomplit : vous entendez d'une manière distincte et sans nasillement la phrase, le discours, le chant prononcés tout à l'heure. Grâce à un déclenchement opéré par une simple pression sur un levier, vous pouvez faire répéter un mot, une phrase, un passage, autant de fois qu'il vous conviendra. Le cylindre peut enregistrer un millier de mots. Les répétitions n'usent pas les traces : on s'est assuré qu'on pouvait demander au cylindre des milliers de répétitions sans altérer ou affaiblir les sons.

Le cylindre très portatif, peut être placé dans une petite boîte et voyager par la poste. C'est une lettre d'un nouveau genre.

Le phonographe vibrant peut non seulement enregistrer tous les sons de l'échelle musicale et ceux qui sont amenés par le parler de diverses langues, mais encore les sons de tout un orchestre qui se présentent simultanément à l'inscription.

Les services que peut rendre l'instrument sont innombrables et précieux. Si les anciens l'avaient possédé, nous pourrions ressusciter en quelque sorte les grands orateurs, les poètes illustres : nous connaîtrions la vraie prononciation du latin et du grec : nous saurions ce qu'était la musique des Hellènes. Dans des siècles, la postérité pourra évoquer la parole ou le chant des personnages ou des artistes contemporains ; elle saura comment Gounod accompagnait en le chantant, tel morceau de sa composition ; comment Mounet-Sully disait tel passage d'*Hamlet*. L'acteur qui étudie un rôle, le chanteur qui cherche ses effets, l'orateur qui veut s'entendre et se corriger, auront recours au phonographe. Ceux qui aiment les boîtes à musique se formeront des collections étonnantes d'airs choisis, de morceaux interprétés par des virtuoses célèbres.

Les perfectionnements apportés au nouveau phonographe portent principalement sur trois points :

1o. L'organe unique destiné à produire, sous l'influence de la voix ou des instruments, les impressions sur le cylindre et à reproduire ensuite les sons par l'action du cylindre, a été dédoublé. Ainsi, dans le

nouvel appareil, l'inscription de la membrane vibrante se fait au moyen d'un style dont la pointe est façonnée de manière à entamer et couper la matière (cire) assez ductile et de consistance bien appropriée qui forme les nouveaux cylindres. Il résulte de cette action du style inscripteur un copeau d'une délicatesse extrême et sur le cylindre un sillon qui traduit les mouvements les plus délicats de la membrane vibrant sous l'action de son générateur.

Si le style inscripteur a été construit de manière à produire un sillon traduisant aussi rigoureusement que possible les mouvements de la membrane vibrante, le style et la membrane reproducteurs du son ont été combinés, au contraire, pour recevoir de ce sillon leurs mouvements vibratoires sans altérer celui-ci, et Edison a si bien atteint ce but, qu'on peut reproduire un nombre presque illimité de fois la parole inscrite sans altération sensible.

20. La substitution à la feuille d'étain d'une matière plastique qui se laisse découper avec une grande précision et sans exiger d'effort appréciable, est aussi fort heureuse.

30. Le troisième perfectionnement très important regarde les mouvements. Dans l'ancien appareil, c'était le cylindre inscripteur qui se déplaçait ; dans le nouveau c'est le petit appareil qui porte les membranes et les styles. Le mouvement est donné par l'électricité. Un régulateur à boules muni d'un frein permet d'obtenir des vitesses variables et par suite, une émission des sons plus ou moins rapide.

Mais l'appareil est construit d'une manière si parfaite qu'on peut rapidement mettre en accord le mouvement de translation des styles et celui de la rotation du cylindre, accord qui doit être rigoureux pour la bonne émission des sons et la conservation des cylindres qui portent les inscriptions. Ainsi, l'on peut ralentir ou précipiter l'émission des sons, ou l'interrompre et la reprendre à tel point qu'on veut, ou encore recommencer l'émission tout entière autant de fois qu'on le désire. Le phonographe est surtout apte à reproduire avec une perfection surprenante les sons aigus, mais il reproduit assez bien les sons de la voix d'une tonalité assez basse. Edison a cherché, dans son nouvel instrument, à obtenir la perfection dans la reproduction des sons et non leur puissance ; aussi doit-on toujours se servir des tuyaux acoustiques pour obtenir une bonne audition du phonographe.

MOUVEMENT DE LA LIBRAIRIE

SCIENCES—Chez Carré, Paris : *L'impression des tissus de coton* - Blanchiment impression, teinture, par A. Sansone, ancien directeur de la section de Teinture à l'école technique de Manchester. Ouvrage traduit de l'anglais par J. A. Montpellier, chimiste. Un vol. in-8 carré, de 516 pages, et un atlas comprenant 28 planches et douze cartes d'échantillons. 30 fr.—Chez Gauthier-Villars, Paris : *Chaleur et froid* par J. Tyndall. Six leçons faites devant un jeune auditoire, à Londres, et traduites de l'anglais par l'abbé Moigno. 2ième éd. in-12. 2 fr.

LITTÉRATURE—Chez Hachette : *Principes de rhétorique française*, par A. Péliissier, in-12. 380 pages, 2 fr 50.